

*revue de presse*

# *Naissance de l'écologie*

## Caroline Ford

PRESSE ÉCRITE

*Le Monde*, 13 décembre 2018

« Depuis le XIXe siècle, la France joue un rôle central pour la préservation de la nature »

En France, la question du changement climatique est débattue dès le XVIIIe siècle par les savants, les scientifiques, les membres du gouvernement et la société civile de façon générale. Le pays s'est intéressé au sujet, non pas parce qu'il s'inquiétait de la pollution urbaine ou industrielle, mais parce qu'il faisait face à un problème de déforestation. A l'époque, une commission gouvernementale établie en 1836 pour évaluer certains aspects du code forestier de 1827 a entendu les points de vue opposés de deux scientifiques de renom, François Arago (1786-1853) et Joseph Louis Gay-Lussac (1778-1850). Aux yeux d'Arago, la déforestation du littoral normand et breton entraînerait des hivers plus doux, du fait de l'arrivée de vents marins tempérés, tandis que dans l'est de la France, elle aurait l'effet inverse, avec une baisse des températures. Selon Gay-Lussac, en revanche, il n'existait aucune preuve scientifique de l'influence des forêts sur le climat.

Une vingtaine d'années plus tard, Antoine César Becquerel (1788-1878), qui a occupé pendant quarante ans une chaire au Muséum national d'histoire naturelle, a replacé la question dans un contexte mondial dans son étude *Des climats et de l'influence qu'exercent les sols boisés et non boisés*. Il en est arrivé à la conclusion que les forêts rafraîchissent le climat, préviennent la dégradation de l'environnement dans les régions montagneuses et améliorent la qualité de l'air en nous protégeant contre les miasmes.

Ainsi, en France, les inquiétudes suscitées par le changement climatique ne sont en aucun cas nouvelles - même si les thématiques abordées ont considérablement évolué à mesure que la France et les autres pays industriels sont entrés dans une ère post-industrielle. L'engagement de la société civile française dans le débat n'est pas non plus nouveau. Tout comme les mesures prises pour reboiser les régions montagneuses françaises sous le Second Empire ont suscité une violente résistance de la part des populations locales concernées, la nouvelle taxe sur les carburants suscite une résistance profonde et violente de la part du mouvement des gilets jaunes qui, force est de l'admettre, a été récupéré par certains groupes politiques. Les polémiques françaises sur l'environnement ont une longue histoire, et elles n'ont rien perdu de leur vivacité.

### *Un nouveau modèle*

La coopération internationale en matière environnementale aussi a une longue histoire et, même si on l'ignore souvent, la France y a joué dès le début un rôle central. Au XIX<sup>e</sup> siècle, un ample mouvement de préservation de la nature est né en Europe, créant dans son sillage des associations et des congrès internationaux visant à la protection de la faune, de la flore et des paysages du monde entier. La France, qui considérait déjà ses paysages comme un patrimoine, a décidé de protéger la forêt de Fontainebleau, à laquelle elle a donné le statut de « musée national ».

Puis, au début du XX<sup>e</sup> siècle, la protection de la nature a pris une dimension plus internationale. Le premier Congrès international pour la protection des paysages s'est tenu en 1909, à Paris, et le premier Congrès international pour la protection de la nature a eu lieu en 1923, à Paris également, au Muséum national d'histoire naturelle. L'internationalisation de la protection de la nature s'est poursuivie à rythme soutenu dans l'ensemble du monde et particulièrement en France, avec le deuxième Congrès international pour la protection de la nature organisé de nouveau à Paris en 1931, au même moment que l'Exposition coloniale internationale.

L'événement a réuni des délégués venus d'Espagne, de Belgique, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de Lettonie, de Norvège, de Pologne, de Roumanie, des Etats-Unis, de Suisse et d'autres pays encore. Il a mis l'accent sur la protection de la faune, de la flore et des paysages d'Afrique et d'autres régions du monde colonisées par des puissances européennes. Ensuite, en 1933, lors de la Convention de Londres, des

pays du monde entier ont discuté en long et en large des différentes manières possibles de protéger la nature.

La délégation française y a proposé un nouveau modèle, face à celui du parc national américain notamment : la réserve naturelle intégrale ; à ses yeux, cette réserve existait sous sa forme la plus pure sur l'île de Madagascar, dans l'océan Indien, au large de la côte africaine. Outre ces débats, on a vu naître un certain nombre d'initiatives visant à verdir les espaces urbains, notamment à Paris.

### *L'impact destructeur d'un président*

Les thèmes, la composition et les objectifs de ces conférences et congrès internationaux ont progressivement évolué. Alors que le Congrès international pour la protection des paysages de 1909 se concentrait avant tout sur la protection des paysages et des sites naturels de la France métropolitaine, avec une visée esthétique et historique, le premier Congrès international pour la protection de la nature a élargi les thématiques abordées pour inclure la faune et la flore, et il s'est intéressé au problème de la dégradation de l'environnement au-delà des frontières de l'Europe.

Ainsi, la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques n'est qu'un rendez-vous parmi d'autres dans la longue série de conférences qui se sont tenues depuis 1923, et dans laquelle la France joue un rôle clé - somme toute, c'est sur son sol qu'a été signé l'accord de Paris sur le climat.

En tant que citoyenne américaine, je suis contrainte de constater l'impact destructeur de l'élection d'un président qui nie le changement climatique et qui a déchiré l'Accord de Paris de ce côté de l'Atlantique. Et je nourris l'espoir que la France endossera de nouveau un rôle de leader dans la lutte pour la protection de la planète, en restant fidèle à sa tradition.

En tant que citoyenne de Californie, un Etat qui se dresse contre le président américain sur les questions environnementales, j'espère également que les « gilets jaunes » et leurs sympathisants ne verront pas l'écologie comme un mouvement élitiste, comme le font bon nombre de mes concitoyens. C'est l'erreur commise par ceux qui ont voté pour Donald Trump et ses politiques de promotion des énergies fossiles et de profits à court terme, aux dépens de la planète, des générations futures et du long terme.

(Traduit de l'anglais par Valentine Morizot)

## *L'Histoire*, septembre 2018

Existait-il, avant les Trente Glorieuses, un « environnementalisme » français ? L'ouvrage de Caroline Ford (université de Californie, Los Angeles) apporte un point final à une question qui a suscité plus d'un débat entre les historiens de l'Hexagone. On y découvre des « initiatives environnementales » que portent, du début du XIXe au premier XXe siècle, des acteurs en tout genre : géographes et ingénieurs révélant l'interdépendance de toutes choses vivantes ; naturalistes, agronomes et forestiers alarmant les pouvoirs publics de l'ampleur de la déforestation et des catastrophes naturelles causées par la modification humaine du climat ; ou encore romantiques, peintres et alpinistes vantant la valeur esthétique du paysage comme monument national. Réunis ou opposés selon les circonstances, ces « environnementalistes » avant la lettre ont favorisé l'essor d'une « conscience environnementale » française, que l'auteur décrypte notamment -et c'est là la plus grande réussite de l'ouvrage - à l'aune des circulations d'idées et de savoirs qui, pendant plus d'un siècle, associent la métropole à ses colonies.

## *L'Ecolomag*, juillet/août 2018

Tout au long des 19e et 20 siècles, la guerre, les bouleversements politiques et désastres naturels - particulièrement les grandes inondations de 1856 et de 1910 à Paris - ont provoqué l'inquiétude grandissante des Français. La déforestation, l'urbanisation et l'industrialisation agitèrent l'opinion dès le règne de Napoléon 1er, suscitant de nombreuses interventions de l'État (l'administration des Eaux et Forêts) ou de la société civile.

Les naturalistes et les scientifiques, mais aussi les politiques, les ingénieurs, les écrivains et les artistes, se passionnèrent pour la cause environnementale : le triomphe de la peinture au grand air et de l'impressionnisme au temps des chemins de fer et de l'industrialisation n'est pas un hasard... Et que dire du projet de « verdier Paris » et les grandes villes, cher au second Empire ?

L'expansion coloniale fut elle aussi, propice au développement de la conscience environnementale, notamment en Algérie, qui devint un laboratoire en ce domaine. Et c'est au tout début du 19e siècle que la France mit en place les moyens juridiques visant à protéger l'environnement (création de parcs naturels, de réserves, etc.). C'est elle qui, la première, appela la communauté internationale à coopérer sur le sujet. Avant cet ouvrage fondateur de Caroline Ford, il n'existait pas d'étude synthétique du « souci de la nature » propre à la France. Personne jusqu'à présent n'a si finement étudié l'arsenal intellectuel et juridique déployé à la fois dans l'Hexagone et dans son empire colonial.

*Page des libraires, juin-juillet 2018*

### **Une écologie à la française?**

Regroupé sous le terme de «souci de la nature», cette vaste étude propose de redonner sa place à un mouvement français méconnu, entre le XIXe et XXe siècle. Pour qui s'intéresse à l'histoire environnementale - et au-delà à la sensibilité humaine face à ces problématiques -, la référence aux différents courants anglo-saxons et particulièrement nord-américains semble, en effet, s'imposer naturellement. Sans remettre en cause l'apport de ces penseurs, Caroline Ford rend ici justice aux acteurs français de l'éveil environnemental et écologiste. On découvre avec intérêt, au fil de cet essai d'histoire intellectuelle et des émotions, la naissance d'un goût pour la nature, au moment où justement notre monde s'industrialise, mais aussi sur des enjeux plus nationaux, comment l'Algérie a été un terrain important d'expérimentation de préservation de la nature. À l'heure où ces questions colossales se posent avec acuité et urgence, il est bon d'apprendre que depuis au moins 200 ans les initiatives scientifiques et politiques sont nombreuses et réelles, et inscrivent ce combat dans une filiation intellectuelle propre à lui donner plus de force. Connaître ces étapes successives permet également d'éviter une trop grande sidération face à la tâche qui nous incombe. À ce titre, étudier et mettre en lumière, comme le fait

l'auteur, les efforts déployés par le passé pour favoriser une prise de conscience et une action à l'échelle mondiale ont forcément un écho puissant.

Jérémie Banel, Librairie Lamartine (Paris, 16<sup>e</sup>)